



COMMUNE DE
Blonay - Saint-Légier



Bienvenue

***Présentation
des Services***

***Informations
Diverses***

Table des matières

Présentation de la Commune.....	4
Municipalité.....	5
Conseil communal	6
Secrétariat municipal	7
Aministration générale.....	8
Ressources humaines	10
Service des finances	12
Population et informatique.....	14
Service de l'urbanisme et travaux - Secteur urbanisme	16
Service de l'urbanisme et travaux - Secteur travaux	18
Service de l'urbanisme et travaux - Secteur eau potable	20
Service des espaces publics - Secteur des espaces verts.....	22
Service des espaces publics - Secteur voirie	25
Service des espaces publics - Secteur déchets.....	28
Service des Bâtiments - Conciergerie – Bâtiments scolaires	29
Service des Bâtiments - Conciergerie – Bâtiments administratifs et extérieurs	33
Eglises	34
Service des forêts	35

Maison Picson – Centre socio-culturel.....	37
Bibliothèque	40
Réseau santé	42
Accueil familial de jour (AFJ)	42
Apprentis	43
Sebastian	44
Congés et vacances	45
Santé et assurances sociales	46
Intranet communal.....	47
Portail Salaire.....	47
A votre disposition - Chèques Reka.....	48
A votre disposition - Location des salles et locaux communaux	49
A votre disposition - Carte CGN	50
A votre disposition - Carte CFF.....	51
A votre disposition - Bois de feu	52
A votre disposition - Véhicule	53
A votre disposition - Accès piscines	54

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Dominée par son emblématique château du XII^e siècle, la Commune des hauts de la Riviera s'affirme par son dynamisme, sa qualité de vie et une situation privilégiée de ville à la campagne, oscillant entre lac et Préalpes.

Avec plus de 12'000 habitants, Blonay – Saint-Légier est le moteur économique de la Riviera. Elle promeut un modèle de développement durable et mise sur l'innovation pour valoriser sa position dans les domaines de la logistique, de la production et l'informatique. Une université américaine a ouvert ses portes à une centaine d'étudiants dans les murs rénovés du château d'Hauteville.

De nombreux habitants ont ainsi la chance de pouvoir travailler près de leur domicile et, malgré l'éclosion de nouveaux quartiers, la majeure partie du territoire est encore couverte de vignes, de prairies, de forêts ou encore de pâturages d'altitude. La commune dispose de ses propres sources et de son propre réseau de distribution de l'eau.

Blonay – Saint-Légier n'en demeure pas moins une destination touristique et gourmande reconnue, grâce au train à vapeur Blonay-Chamby, au site des Pléiades, qui accueille promeneurs et amateurs de sports de glisse, et à plusieurs restaurants et hôtels de renom.

Grâce à sa connexion aux réseaux autoroutier et ferroviaire, Lausanne est accessible en une demi-heure et les principales villes romandes, ainsi que Berne, en moins d'une heure. Le chemin de fer des Pléiades assure de très bonnes liaisons, toutes les 15 minutes aux heures de pointes, avec la gare CFF de Vevey.



MUNICIPALITE



ALAIN BOVAY
SYNDIC

- Administration générale
- Autorité et communication
- Personnel (Ressources humaines - développement)
- OFPOP (Office de la population)
- Développement économique
- Tourisme



JEAN-MARC NICOLET
MUNICIPAL

- Espaces publics
- Ecoles
- Gestion des déchets



SARAH LISÉ
MUNICIPALE

- Finances
- Environnement
- Energie
- Développement durable



GÉRALD GYGLI
MUNICIPAL

- Bâtiments et salles de gymnastiques
- Vignes
- Domaines



LAURA FERILLI
MUNICIPALE

- Patrimoine forestier
- Sociétés locales
- Sports
- Culture



THIERRY GEORGE
MUNICIPAL

- Urbanisme et travaux
- Eau potable
- Mobilité
- Services industriels



BERNARD DEGEX
MUNICIPAL

- Affaires sociales
- Petite enfance
- Formation et jeunesse
- Sécurité
- Lieux de culte



CONSEIL COMMUNAL



Charles Morard
Président



Claude Schwab
Premier vice-président



Gilbert Jaunin
Deuxième vice-président

Le Conseil communal de Blonay – Saint-Légier se prononce sur :

- le projet de budget et les comptes
- les propositions de dépenses extra-budgétaires
- le projet d'arrêté d'imposition
- l'adoption des règlements

Il est composé de 80 membres, les séances sont publiques et ont lieu chaque dernier mardi du mois à la Grande salle de l'Ancien Stand.



SECRETARIAT MUNICIPAL



Municipalité
7 membres



Jean-Marc Guex
Secrétaire municipal



Jacques Steiner
Secrétaire municipal
jusqu'au 30.06.26



Eléonore Grandjean-Marie
Secrétaire municipale adjointe



Emmanuelle Roulet
Secrétaire



David Bertolini
Archiviste communal



ADMINISTRATION GENERALE



Alain Bovay
Syndic



Jean-Marc Guex
Chef de service



Eléonore Grandjean-Marie
Cheffe de secteur



Tanguy Roulin
Chargé de communication



Nicole Fuchs
Secrétaire



Fabienne Monachon
Secrétaire



Carole Nicole
Secrétaire

RESPONSABILITES ET TACHES — SECRETARIAT MUNICIPAL & ADMINISTRATION GENERALE

- Gestion de la correspondance de la Municipalité
- Organisation des séances de Municipalité (ordre du jour et procès-verbaux)
- Suivi des décisions de la Municipalité
- Planification et suivi de l'agenda de la Municipalité
- Préparation et coordination des préavis municipaux
- Collaboration avec le Conseil communal
- Naturalisations
- Organisation des manifestations communales
- Gestion de l'informatique
- Participation au Comm'une info
- Gestion et planification des salles communales
- Gestion de l'économat
- Elaboration des communications pour la Municipalité et l'ensemble des services de l'administration



RESSOURCES HUMAINES



Alain Bovay
Syndic



Jean-Marc Guex
Chef de service



Valbone Hoxha
Chef de secteur
Responsable RH



Janie Ansermot
Suppléante
Gestion des salaires



Loraine Gotti
Assistante RH

RESPONSABILITES ET TACHES – RESSOURCES HUMAINES

- Recrutements
- Cahier des charges
- Procédure d'engagement
- Gestion des salaires et des allocations familiales
- Fin des rapports de travail
- Gestion du temps de travail et des absences (horaires, congés, maladie, etc.)
- Introduction aux lois, règlements et directives
- Traitement des données administratives
- Contrats de travail
- Formations



SERVICE DES FINANCES



Sarah Lisé
Municipale



Felona Eminaj
Secrétaire aux écoles de Blonay - Saint-Légier



Stéphane Roulet
Chef de service



Mary-José Pidoux
Cheffe de bureau



Romain Suard
Comptable



Isabelle Lisé
Secrétaire



Chantal Colagioia
Secrétaire



Caroline Drevet
Secrétaire



Fahimeh Jafari
Secrétaire

29 janvier 2026



RESPONSABILITES ET TACHES – SERVICE DES FINANCES

- Gestion des créanciers et des débiteurs
- Facturations diverses
- Divers décomptes
- Social communal
- Elaboration des comptes et budgets annuels, préavis financiers
- Gestion des relations comptables avec les écoles de Blonay – Saint-Légier
- Comptabilité générale
- Gestion de la trésorerie
- Gestion de diverses sociétés



POPULATION ET INFORMATIQUE



Alain Bovay
Syndic



François Gasser
Chef de service



Mélanie Sudan-Chervet
Cheffe de bureau secteur
population



Corinne Alibrando
Secrétaire



Diana Kastrati
Secrétaire



Jennifer Zeller
Secrétaire



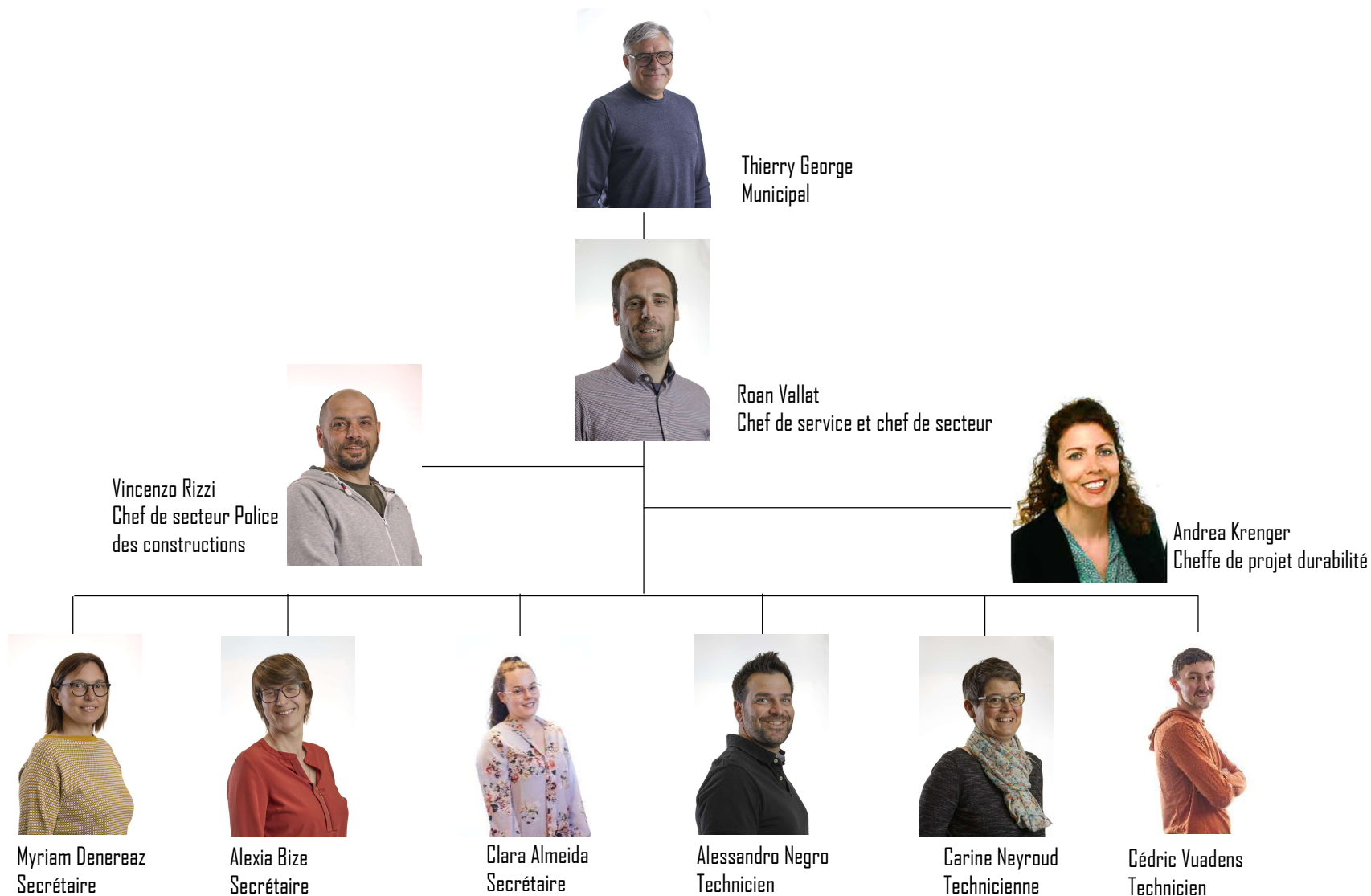
Kim Vurlod
Secrétaire

RESPONSABILITES ET TACHES — OFFICE DE LA POPULATION

- Délivrance de cartes d'identité et d'autorisations de séjour
- Annonces d'arrivée et de départ au sein de la commune
- Délivrance de documents tels qu'attestations de résidence ou d'établissement
- Votations
- Vente de carte journalière dégriffée Commune CFF
- Carte journalière CGN
- Registre des chiens
- Gestion des inhumations (cimetières)



SERVICE DE L'URBANISME ET TRAVAUX - SECTEUR URBANISME



RESPONSABILITES ET TACHES — SERVICE DE L'URBANISME ET TRAVAUX - SECTEUR URBANISME

Police des constructions

- Examen des dossiers
- Délivrance des permis
- Avis d'enquête publique
- Consultation de plans
- Visites techniques
- Traitement oppositions / recours

Planifications communales (Pdcom – PGA – RPGA – PPA – PQ)





SERVICE DE L'URBANISME ET TRAVAUX - SECTEUR TRAVAUX



Thierry George
Municipal



Roan Vallat
Chef de service



Thierry Cachin
Chef de secteur



Philippe Mesot
Technicien et suppléant
du chef de secteur



Claude-Alain Droz
Responsable de la mobilité



Pascale Martin
Secrétaire



Patricia Signoret
Secrétaire



Jessica Chabloz
Secrétaire

RESPONSABILITES ET TACHES — SERVICE DE L'URBANISME ET TRAVAUX - SECTEUR TRAVAUX

Travaux communaux

- Routes
- Trottoirs
- Zones 30
- Collecteurs EC/EU
- Eclairage public

Assainissement

Mobilité

Préavis

Adjudications





SERVICE DE L'URBANISME ET TRAVAUX - SECTEUR EAU POTABLE



Thierry George
Municipal



Roan Vallat
Chef de service



Fabian Streit
Fontainier et chef de secteur



Flavio Allesina
Fontainier et suppléant du chef de secteur



Giuseppe Lonardo
Monteur sanitaire



Pascale Martin
Secrétaire

RESPONSABILITES ET TACHES — SERVICE DE L'URBANISME ET TRAVAUX - SECTEUR EAU POTABLE

Administrativement

- Suivi du bon fonctionnement du réseau et des ouvrages
- Relevé des compteurs
- Tenue et mise à jour des compteurs (remplacements, modif. ou nouv. abonnés, nouv. raccordements)
- Suivi des secteurs de protection des eaux (sources communales et privées)
- Gestion administrative du service

Techniquement

- Vérification du bon fonctionnement des installations
- Contrôle des sources (clarté de l'eau, débit, goût)
- Prélèvement pour analyse de la qualité de l'eau
- Entretien des ouvrages (réservoirs, captages, chambres de pompage, fontaines...)
- Entretien du réseau





SERVICE DES ESPACES PUBLICS - SECTEUR DES ESPACES VERTS



Jean-Marc Nicolet
Municipal

Patrimoine arboré urbain



Collaborateur/trice



Pierre Estoppey
Chef de service



Fabrice Signoret
Chef de secteur



Julien Cardinaux
Collaborateur et suppléant
du chef de secteur



Nathalie Vittoz
Collaboratrice



Gessica Calcina
Collaboratrice



Julien Balmat
Collaborateur



Audrey Genoud
Collaboratrice



Carinne Morerod
Collaboratrice



Cyril Pugin
Collaborateur



Christophe Cuany
Collaborateur

29 janvier 2026

RESPONSABILITES ET TACHES — SERVICE DES ESPACES PUBLICS — SECTEUR DES ESPACES VERTS

- Entretien général des espaces verts (tonte de gazons, taille des arbres, etc...)
- Entretien des plantes de l'administration, des bancs publics, des cimetières, ainsi que des robidogs
- Services funèbres
- Décorations pour les manifestations communales
- Plantation et entretien des massifs floraux
- BioSuisse
- Traitement des demandes d'abattages d'arbre



RESPONSABILITES ET TACHES — SERVICE DES ESPACES PUBLICS — PATRIMOINE ARBORE URBAIN

- Analyse des demandes d'abattage d'arbre protégé et assure le suivi
- Examen des plans d'enquête afin que la protection des arbres existants soit garantie
- Contrôle du respect du règlement communal de protection des arbres
- Participation aux nouveaux projets de plantation des arbres en milieu urbain
- Définition et planification des travaux à réaliser sur les arbres du domaine public
- Travaux d'entretien du patrimoine arboré (plantation, taille, apport d'éléments nutritifs, haubannage et abattage)
- Numérisation du patrimoine arboré





SERVICE DES ESPACES PUBLICS - SECTEUR VOIRIE



Jean-Marc Nicolet
Municipal



Pierre Estoppey
Chef de service



Didier Bachelard
Chef de secteur



Denis Mauroux
Collaborateur et suppléant du chef de secteur



COLLABORATEURS — ESPACES PUBLICS — SECTEUR VOIRIE



Philippe Bonjour
Collaborateur



Loïc Mamin
Collaborateur



Jean-Pierre Chevalley
Collaborateur



Yves Mamin
Collaborateur



Stéphane Pfefferlé
Collaborateur



Raphaël Stocco
Collaborateur



Giuseppe Strumbo
Collaborateur



Evelyne Siegenthaler
Collaboratrice



Benjamin Pourpoint
Collaborateur



Hubert Roulin
Collaborateur



Brice Bouet
Collaborateur dès le 1^{er}
mars 26



Hubert Michel
Collaborateur

RESPONSABILITES ET TACHES — SERVICE DES ESPACES PUBLICS — SECTEUR VOIRIE

- Assurer la maintenance et l'entretien général des routes, chemins, ruisseaux et dépotoirs
- Participer aux travaux de réfection des infrastructures se trouvant sur le domaine public (équipements routiers, mobilier urbain, bâtiments, ...)
- Assurer le déneigement du domaine public
- Participer aux travaux liés à l'élimination des déchets (mise à disposition de la population des installations qui encouragent et facilitent le tri des déchets (déchetterie, éco-points)
- Participer au montage d'infrastructures dans le cadre de manifestations
- Entretien divers (WC publics, collecteurs EU et EC, réservoirs et captages)





SERVICE DES ESPACES PUBLICS - SECTEUR DECHETS



Jean-Marc Nicolet
Municipal



Pierre Estoppey
Chef de service



Jean-Bernard Giroud
Responsable des centres de tri



Stéphane Pfefferlé
Collaborateur



Sophie Cleusix
Collaboratrice

SERVICE DES BATIMENTS - CONCIERGERIE — BATIMENTS SCOLAIRES



Gérald Gygli
Municipal



Anthony Grand
Chef de service



Sven Dumusc
Chef de secteur – Zone Saint-Légier



Eric Mamin
Chef de secteur – Zone Blonay



Pascal Pernet
Collaborateur technique

COLLABORATEURS — SERVICE DES BATIMENTS — CONCIERGERIE — BATIMENTS SCOLAIRES — ZONE SAINT-LEGIER



Roman Guillaume-Gentil jusqu'à fin
février 26



Christine Champier



Evelyne Perrin



Géraldine Barraud



Alberto Barbosa



Agrinalda Minder



Teresa Sebastian



Myriam Conne-Butty



Anne Karlen



COLLABORATEURS — SERVICE DES BATIMENTS - CONCIERGERIE — BATIMENTS SCOLAIRES — ZONE BLONAY



Sandra Gottier



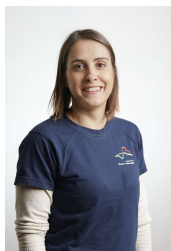
Jérôme Schwab



Naim Salihu



Dino Panic



Sonia Teixeira Duarte



Céline Mamin



Carla Luis Cardoso



Benjamin Lathion
Suppléant – Zone Blonay



Sergio Medeiros

RESPONSABILITES ET TACHES — SERVICE DES BATIMENTS

- Gérer l'ensemble du parc immobilier de la commune
- Assurer l'entretien, les réparations et la maintenance des immeubles du patrimoine administratif, culturel, social et locatif de la commune
- Participer à la gestion des projets de nouvelles constructions, de restauration et de transformation des bâtiments communaux
- Assurer la supervision, la coordination et le contrôle des chantiers (réalisation de nouvelles constructions, restauration et transformation des bâtiments communaux)
- Gestion des clés



SERVICE DES BATIMENTS - CONCIERGERIE — BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET EXTERIEURS



Gérald Gygli
Municipal



Anthony Grand
Chef de service



Claude-Alain Perrin
Chef de secteur



Jérôme Schwab



Frédéric Brunet
Suppléant du chef de secteur



Besire Sinani Mustafa

EGLISES



Chapelle de Blonay



Pierre-Laurent Haesler
Organiste



Eglise de la Chiésaz



SERVICE DES FORETS



Laura Ferilli
Municipale



Mehdi Genoud
Chef de service
Chef de secteur exploitation – patrimoine arboré



Yann Messori
Chef de secteur
Construction, vente de bois, pistes et sentiers



Benoît Gavillet
Forestier – bûcheron et
suppléant des chefs de secteur
29 janvier 2026



Matt Burgy
Forestier – bûcheron



Philippe Genoud
Forestier – bûcheron



Romain Bapst
Forestier – bûcheron



Damien Layaz
Forestier – bûcheron



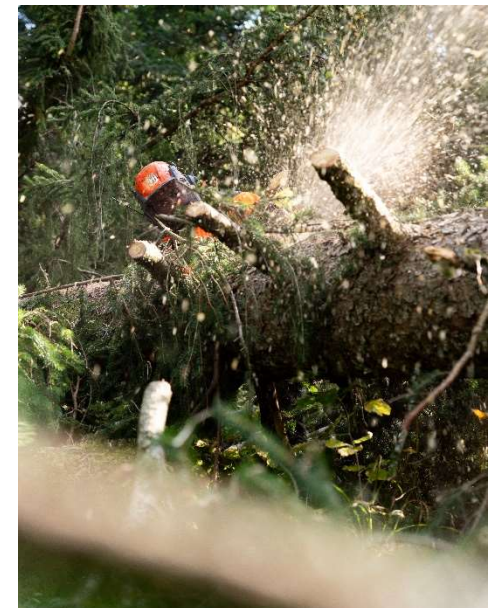
Lake Schorderet
Forestier – bûcheron



Jean-Paul Tavazzi
Forestier – bûcheron

RESPONSABILITES ET TACHES - SERVICES DES FORETS

- Marquage des arbres à abattre selon les indications de l'ingénieur forestier et du garde-forestier
- Abattage des arbres, ébranchage, débitage et façonnage des troncs
- Fabrication, vente et livraison du bois de feu
- Entretien des forêts, soins aux lisières, haies vives et biotopes forestiers pour maintenir leurs fonctions écologiques et protectrices ; initier le rajeunissement de la forêt, diversifier les espèces
- Préparation, dans une pépinière, des plants destinés au reboisement ; planter et assurer les soins aux jeunes peuplements
- Elagage, sélection des meilleurs arbres ou arbustes
- Participation à des relevés topographiques dans la forêt
- Pose de clôtures séparant les forêts des pâturages
- Entretien des chemins, des routes forestiers et sentiers pédestres
- Contrôle du feu bactérien et des plantes nuisibles





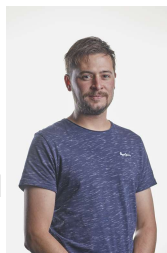
MAISON PICSON – CENTRE SOCIO-CULTUREL



Bernard Degex
Municipal



Pierrick Ramasco
Chef de secteur



Christian Buillard
Adjoint



Nathalie Roulet
Secrétaire



Virginie Thurre
Travailleuse sociale de proximité

COLLABORATRICES — CENTRE SOCIO-CULTUREL



Emilia Ardillo



Daniela Doudouhi



Jessica Amendola



Noémie Bricod



Nathalie Magalheas



Carolina Popovici



Jacqueline Charpentier



Samantha Burnier

RESPONSABILITES ET TACHES – MAISON PICSON – CENTRE SOCIO-CULTUREL

- Accueil parascolaire (matin, midi et après-midi)
- Cours et ateliers pour enfants et adultes (théâtre, danse, art, langues, informatique, bricolage)
- Expositions artistiques, concerts, conférences, jeux de société
- Organisation de sorties, voyages et camps pour enfants et adultes
- Mise à disposition de locaux pour les sociétés locales, les écoles, les communautés religieuses, les autorités





BIBLIOTHEQUE



Bernard Degex
Municipal



Jean-Marc Guex
Chef de service



Gaël Sala
Chef de secteur



Fanny Ramagli
Bibliothécaire et
Suppléante du chef de secteur



Marie Friche
Bibliothécaire



Delphine Hunziker
Bibliothécaire

RESPONSABILITES ET TACHES - BIBLIOTHEQUE

- Accueillir et guider les lecteurs lors de leurs recherches
- Collaborer à la conservation, la mise en valeur et la diffusion des supports d'information écrits et audiovisuels



RESEAU SANTE

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR (AFJ)



Zoé Carrel
Coordinatrice AFJ

APPRENTIS

Loïc Lüthi
Employé de commerce
Administration communale 2023-2026



Marjorie Berdoz
Employé de commerce
Administration communale 2024-2027



Alizée Rotondo
Employé de commerce
Administration communale 2024-2027



Farah Audemars
Employé de commerce
Administration communale 2025-2028



Ruben Borges Rodrigues
Agent d'exploitation
Service des bâtiments 2023-2026



Achille Sciboz
Forestier-bûcheron
Service des forêts 2023-2026



Lucas Théraulaz
Forestier-bûcheron
Service des forêts 2024-2027



Yoann Vidoz
Forestier-bûcheron
Service des forêts 2025-2028



**Assurances
et
Santé**

**REKA, CGN
et
CFF**

**Informations
Diverses**

**Congés et
Vacances**

**Salles communales
Bois de feu**



CONGES ET VACANCES

Jours fériés (selon le statut du personnel art. 46)

- Sont jours fériés pour le personnel communal : les 1^{er} et 2 janvier, Vendredi Saint, Lundi de Pâques, Ascension, Lundi de Pentecôte, 1^{er} Août, Lundi du Jeûne Fédéral, Noël, 26 décembre et les autres jours déclarés fériés ou de congé par l'administration cantonale.

Congé de l'Ascension

- Depuis 1996, un jour de congé supplémentaire est accordé le vendredi suivant l'Ascension. Conformément aux dispositions de l'article 46 du statut du personnel, les employés qui assurent un service ce jour-là auront droit, à un autre moment, à un congé d'une durée équivalente.

Vacances (selon le statut du personnel art. 43)

- Les employés ont droit chaque année aux vacances suivantes :
 - 5 semaines jusqu'à et y compris l'année où ils ont 54 ans révolus ;
 - 6 semaines dès et y compris l'années où ils ont 55 ans révolus ;

En 2026, le personnel bénéficie également des congés offerts suivants :

- *Le vendredi 15 mai 2026*
- *Le Pont entre Noël et Nouvel-An, soit les 24, 28, 29, 30 et 31 décembre 2026.*

SANTE ET ASSURANCES SOCIALES

Participation à la caisse maladie

- CHF 100.- par collaborateur-trice (au prorata du taux d'activité) – ne s'applique pas au personnel auxiliaire

Assurance accident non professionnel

- Prise en charge par la commune de 50% de la cotisation AANP

Bilan et Conseils santé*

- Prise en charge, à un rythme bisannuel, des coûts des check-up effectués par les Ligues de la santé. Ceux-ci peuvent être effectués durant les heures de travail.

Vaccination*

- Prise en charge, chaque année, des coûts relatifs à la vaccination contre la grippe saisonnière ainsi que le Covid 19.

*La prestation n'est pas octroyée aux collaborateurs auxiliaires

Renseignements auprès des Ressources Humaines

INTRANET COMMUNAL

La page intranet est alimentée régulièrement et vous pouvez aller consulter les documents, principalement RH, via le lien et les codes ci-dessous : <https://secure.i-web.ch/eweb/blonay/fr/>

Nom d'utilisateur : votre adresse électronique professionnelle si vous en avez une (sinon votre adresse électronique privée)

Mot de passe : Lors de votre première connexion vous devez créer votre mot de passe en suivant les indications :

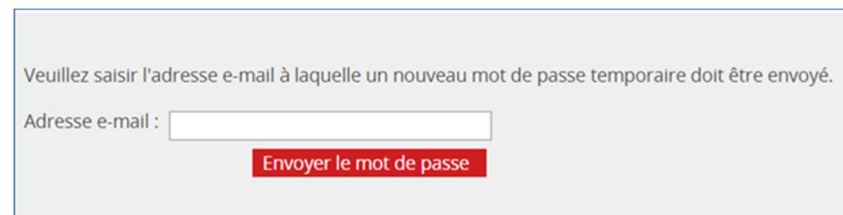


Utilisateur:

Mot de passe:

CONNEXION

[Réinitialiser le mot de passe](#) | [Demander un mot de passe »](#)



Veuillez saisir l'adresse e-mail à laquelle un nouveau mot de passe temporaire doit être envoyé.

Adresse e-mail :

Envoyer le mot de passe

Les informations seront introduites continuellement. A vous de prendre connaissance régulièrement en allant consulter ce site.

PORTAIL SALAIRE

Nous vous informons que les fiches de salaire sont désormais envoyées uniquement par voie électronique. Nous vous recommandons d'utiliser le navigateur Google Chrome.

<https://erp.bstl.ch/esalary/>

Renseignements auprès des Ressources Humaines

A VOTRE DISPOSITION - CHEQUES REKA

L'argent REKA* c'est :

- Simple
- Très avantageux
- Utilisable dans plus de 8'500 points de vente

La Commune de Blonay – Saint-Légier vous offre un **rabais de 20%** sur ces chèques



Vous avez droit à :

- Employé(e)/apprenti(e) : max. CHF 960.- pour **CHF 1'200.- de Reka par an**
- Enfant(s) : max. CHF 300.- par an et par enfant (Le droit aux chèques pour les enfants s'étend jusqu'à la fin de la formation, mais au plus tard jusqu'à l'âge de 25 ans sur présentation de la décision des allocations familiale.)

*La prestation n'est pas octroyée aux collaborateurs auxiliaires

Renseignements auprès du service des ressources humaines

A VOTRE DISPOSITION - LOCATION DES SALLES ET LOCAUX COMMUNAUX

La commune de Blonay - Saint-Légier dispose de salles et de locaux qu'il est possible de louer.

En tant qu'employé-e*, une fois par année, vous bénéficiez d'un **rabais de 50%** sur votre réservation.

Les réservations s'effectuent directement via notre site communal :

<https://www.blonay-saint-legier.ch/salles-a-louer>



*La prestation n'est pas octroyée aux collaborateurs auxiliaires

Renseignements auprès de l'Administration Générale, service des réservations (reservations@bstl.ch)

A VOTRE DISPOSITION - CARTE CGN

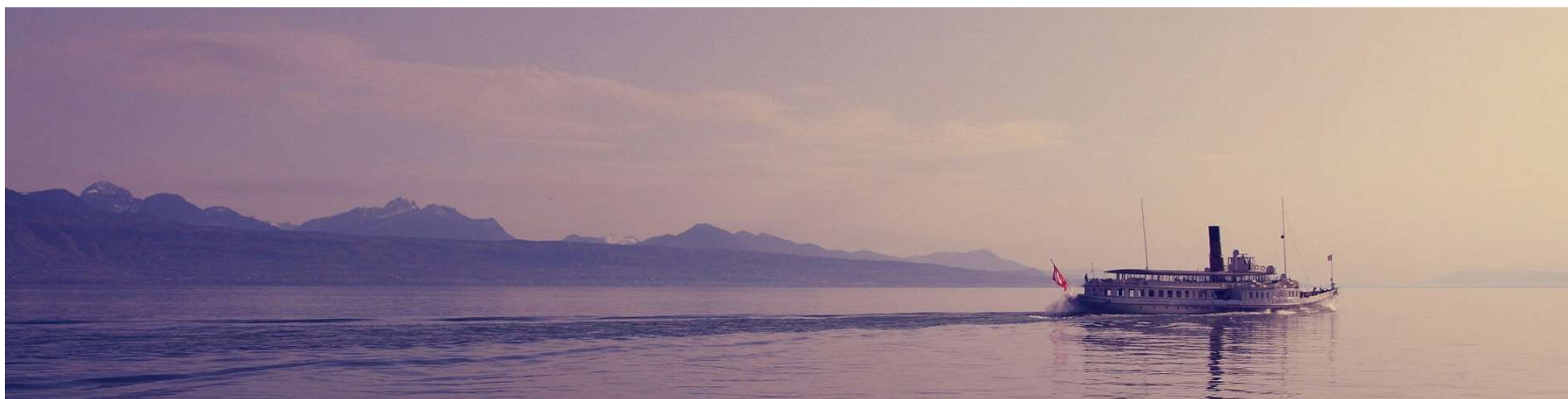
La Commune de Blonay - Saint-Légier dispose de cartes journalières pour les bateaux de la CGN (non valable pour les autres modes de transports), 1ère classe. Ces cartes sont mises gratuitement à disposition des habitants et des employés* de la Commune de Blonay - Saint-Légier.

Vous pourrez voir la disponibilité et effectuer une réservation via le lien suivant :

<https://www.blonay-saint-legier.ch/prestation-communale/81257>

*La prestation n'est pas octroyée aux collaborateurs auxiliaires

Renseignements auprès de l'Office de la Population



A VOTRE DISPOSITION - CARTE CFF

La Commune de Blonay - Saint-Légier dispose de carte journalière dégriffée « Commune ». Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

Afin d'en obtenir une, vous devez vous présenter aux guichets de l'Office de la population, aucune réservation en ligne n'est possible.

Ces cartes sont contingentées, afin de connaître leurs disponibilités, vous pouvez consulter le site internet :

<https://cartejournaliere-commune.ch/fr>

Renseignements auprès de l'Office de la Population



A VOTRE DISPOSITION - BOIS DE FEU

Parmi ces prestations communales, la Commune de Blonay – Saint-Légier vend du bois de feu à ses habitants ainsi qu'à ses employés*.

Les employés de la Commune ont droit à un tarif préférentiel, le stère de bois est vendu au prix de CHF 100.- peu importe la taille de coupe, la livraison est offerte (uniquement sur le territoire de la commune de Blonay – Saint-Légier).

Vous pourrez effectuer vos commandes via le lien suivant :

<https://www.bois-de-feu-bstl.ch/>

La réduction ne s'applique pas automatiquement, le Service des Finances vous enverra une facture avec la réduction comprise.

*La prestation n'est pas octroyée aux collaborateurs auxiliaires

Renseignements auprès : du Service des forêts (Bois)
du Service des Finances (Facturation)



A VOTRE DISPOSITION - VEHICULE

Minibus

- 14 places
- Etre âgé de 25 ans révolus
- Etre titulaire, depuis au moins 2 ans, d'un permis valable pour la catégorie de véhicule

Minibus pour le personnel communal*

- CHF 0.50 ct par kilomètre parcouru, mais au minimum CHF 50.- (Diesel compris)
- Tableau des disponibilités sur

<https://www.blonay-saint-legier.ch/minibus>



*La prestation n'est pas octroyée aux collaborateurs auxiliaires

Renseignements auprès de l'Administration Générale, service des réservations (reservations@bstl.ch)

A VOTRE DISPOSITION - ACCES PISCINES

Les employés* de la commune de Blonay – Saint-Légier bénéficient des mêmes prestations que les habitants pour l'accès aux piscines suivantes :

Piscine du Clos-Béguin

- Carte faite gratuitement (avec une photo passeport) qui donne un accès gratuit à la piscine
- Validité : 1 année scolaire

Piscine de la Maladaire (Clarens)

- Abonnements disponibles aux prix réduits suivants :
 - CHF 55.- pour 12 entrées adulte
 - CHF 25.- pour 12 entrées enfant



*La prestation n'est pas octroyée aux collaborateurs auxiliaires

Renseignements auprès de l'Office de la Population



COMMUNE DE
Blonay - Saint-Légier

Pour toutes autres informations

**Service des
Ressources Humaines**

<https://www.blonay-saint-legier.ch/>

 **rh@bstl.ch**
 **021 564 02 30**